

Villages vacances
ASSURE, PRETS, PARTEZ





## **SUR MESURE**

Garanties en fonction de vos besoins et de votre séjour



# **GARANTIE OPTIMALE**

Une assurance avant et pendant le séjour



### **GESTION DES SINISTRES FACILE & RAPIDE**

Déclaration 100% mobile, par courrier ou par mail Remboursement en 48H

### Vos garanties

#### FRAIS D'ANNULATION

Annulation pour motif médical et annulation causes

Y compris Annulation pour maladie en cas d'épidémie

#### FRAIS D'ANNULATION NEIGE

(uniquement pendant les dates officielles d'ouverture des domaines skiables ) - Défaut ou excès d'enneigement

#### ARRIVEE TARDIVE

- Accès impossible sur le lieu du séjour

#### FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

-Remboursement des prestations non consommées suite interruption du séjour

#### ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement ou transport sanitaire
- Accompagnement lors du rapatriement ou transport
- Présence en cas d'hospitalisation
- Prolongation de séjour à l'hôtel
- Frais hôteliers
- Transport du corps en cas de décès
- Retour prématuré
- Frais de secours sur piste de ski balisée
- Paiement des frais de recherche et de secours en mer et en montagne
- Chauffeur de remplacement
- Assistance vol, perte ou destruction des papiers

#### Assistance Extension Epidémie

- Téléconsultation
- Rapatriement médical
- Frais hôtelier suite mise en quatorzaine
- Soutien psychologique
- Aide-ménagère après retour
- Livraison courses apres retour

#### ASSURANCE MATERIEL DE SPORT/SKI

Location en cas de vol ou bris du matériel vous appartenant

#### OBJET OUBLIE

Frais d'envoi

#### VEHICULE DE REMPLACEMENT

Frais de location véhicule équivalent suite panne, vol accident au cours du séjour

Que faire en cas d'annulation, d'arrivée tardive ou d'interruption de séjour ?



Avertissez votre village Vacances et le service administratif des ventes de votre désistement, retard ou interruption



Déclarez votre annulation ou interruption de séjour

- en ligne : www.declare.fr
- par email: sinistre@declare.fr



### VOUS ÊTES REMBOURSÉ EN 48H

après réception de votre dossier!
\*sous déduction de votre franchise



BESOIN D'ASSISTANCE ? 24h/24h

Gritchen Affinity - SAS au capital social de 10.260 euros, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 529 150 542, dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - 18000 Bourges - N° TVA : FR78529150542 - Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 11061317 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros